

Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges

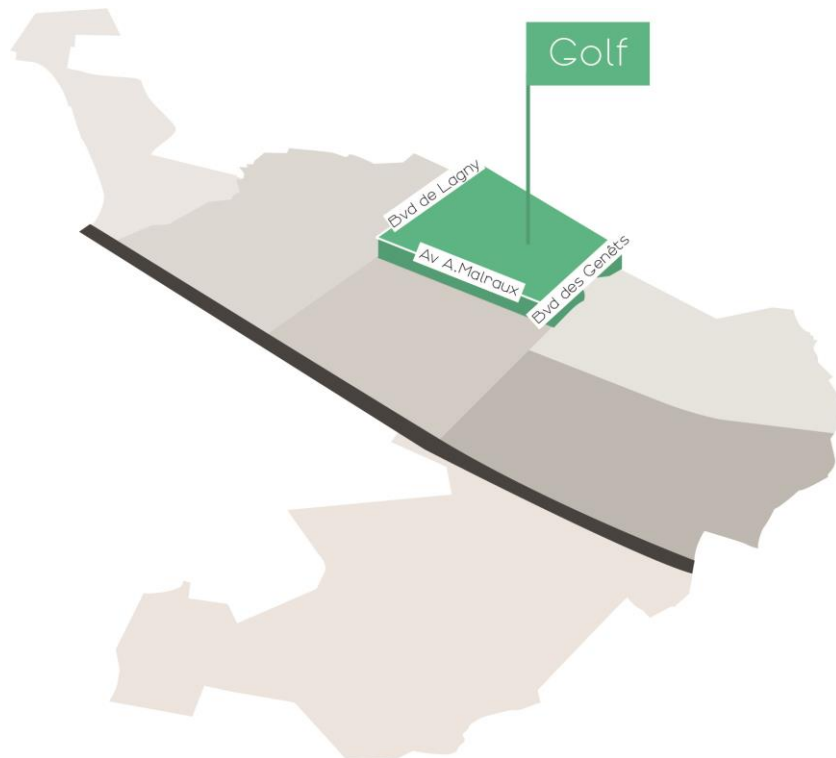
Réunion plénière du 30 mars
2022

Étaient présents :

- Serge Sithisak – 1er Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire, à l'administration générale et aux comités de quartiers
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Christine Aiguillon – Dominique Bijard – Alain Gaudard – Hélène Gaugué – Christophe Lecarpentier – Enrique Mast – Dominique Roujas – René Sebaoun – Jean-Marc Verleene (président du Comité de quartier du Golf du Clos Saint-Georges)

Étaient excusés :

- Membre : Isabelle Perrin – Xavier Sillan



Ordre du jour :

- 1- Rétro planning précis des travaux sur l'ensemble de l'Avenue du Clos Saint-Georges**
- 2- Validation du projet de votation sur la bande cyclable Avenue du Clos Saint-Georges et présentation de l'organisation**
- 3- Point Bucolia**
- 4- Avis du comité de quartier sur le projet Boulevard de Lagny**
- 5- Souhait d'avoir connaissance de l'étude technique existante sur les possibilités de développement des mobilités douces en coordination avec Ile de France Mobilités et le GTT Mobilités**
- 6- Retour sur le projet d'extension des places de stationnement au niveau du 10 promenade André Jacquemin**
- 7- Revalorisation de la Rue Jean Monnet**
- 8- Remarques sur la fréquentation de l'aire de jeux du jardin enchanté et du square**
- 9- Organisation et présence des comités de quartier sur le forum des associations**
- 10- Organisation et objectif de la réunion/fête de quartier des résidents en juin dans chaque comité de quartier**

1- Rétro planning précis des travaux sur l'ensemble de l'Avenue du Clos Saint-Georges

Espaces verts	Voirie	Eclairage
Plantation des arbres : - Début semaine du 28 mars en démarrant de la Place du Clos	Réfection de trottoirs : - En cours - Dans les délais	Installation des nouveaux luminaires : - Terminé la semaine du 21 mars

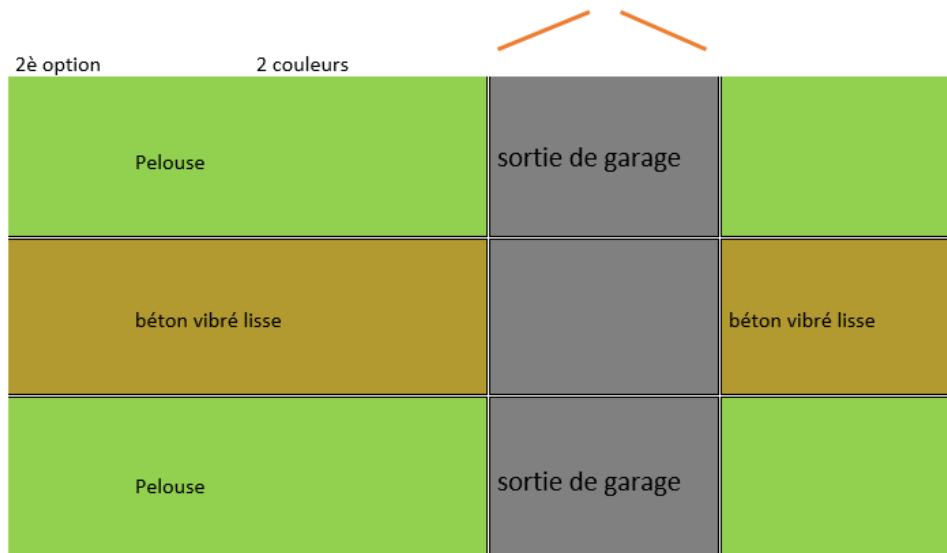
Finition, engazonnement : <ul style="list-style-type: none">- En attente de la fin des plantations Plantation rosier et chamarcerasus : <ul style="list-style-type: none">- Automne 2022		
--	--	--

Remarque : entre la Place du Clos et le groupe scolaire Antoine Giroust, il reste les gros lampadaires au niveau des passages piétons.

Question : la plantation des arbres sera-t-elle finalisée au 10 avril ? Les plantations prévues avant le 31/03 n'ayant pas été effectuées sur l'ensemble de l'Avenue, le report sur début avril doit être confirmé sans conséquence sur le développement à venir des essences.

Demande de vérification des membres :

- Les sorties de garage devaient être recouvertes en asphalte en limite de propriété, il semblerait que pour certains habitations les dalles aient été conservées sans réel explication.
- Il est impératif de vérifier que le schéma repris ci-dessous soit bien respecté avec l'insertion de l'enrobée en grains de chaque côté du trottoir en béton ogre ainsi que dans l'encadrement de la sortie de garage.



Les membres demandent à ce qu'il y ait une visite de chantier des services techniques et de Colas pour valider la 1^{ère} portion des travaux.

2- Validation du projet de votation sur la bande cyclable Avenue du Clos Saint-Georges et présentation de l'organisation

Confirmation du timing acté le 16 mars 2022

Le rétro planning arrêté était le suivant :

- Début avril : newsletter sur le projet de création de bandes cyclables sur l'Avenue du Clos Saint Georges.
Sur ce point il a été décidé de ne pas faire de newsletter ne pouvant l'adresser uniquement aux riverains concernés.
- 2^{ème} quinzaine d'avril : distribution du flyer par les membres des comités de quartier (porte à porte ou remise dans boîte aux lettres – possibilité aux résidents de demander le passage d'un membre d'un comité de quartier pour complément d'informations).
La réalisation du flyer doit être réalisée 1^{ère} semaine d'avril par le service communication de la Mairie avec l'insertion des QR codes et le renvoi sur le dossier complet du projet à finaliser.
- 31 mai : clôture de la votation

- 15 juin GO/NO selon le résultat de la consultation

Annnonce du process de votation par les riverains :

- Dossier complet sur le projet de voies cyclables sur le site web de la ville.
- Distribution de flyer en porte à porte aux riverains de l'Avenue du Clos Saint-Georges et alentours entre la Place du Clos et le groupe scolaire Louis Guibert.

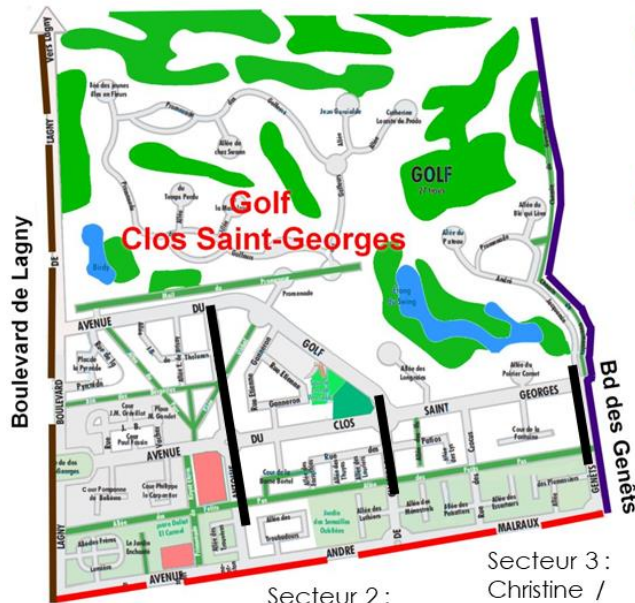
Présentation du schéma de l'organisation proposé pour la distribution et affectation des équipes (minimum 400 habitations) :

Le schéma de l'organisation proposé pour la distribution et l'affectation des équipes reprendra avec précision les limites de distribution avec un nombre précis d'habitations par rue, pour le comité de quartier du Golf et du Clos Saint Georges :

- Sur le secteur Nord de l'avenue nous aurions 195 habitations
- Sur le secteur Sud de l'avenue nous aurions 94 habitations

Benjamin Cuny membre du GTT Mobilité et membre du comité des Cent Arpents doit également proposer une définition exacte de son secteur ainsi qu'une organisation pour la distribution des flyers.

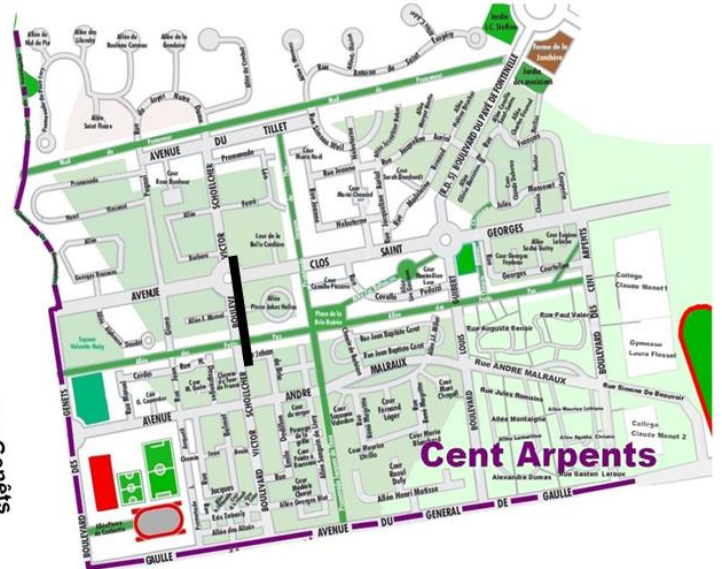
Il est rappelé que la création de la bande cyclable porterait sur l'ensemble de l'avenue du Clos Saint Georges soit sur la partie réaménagée dépendant du Comité de quartier du Golf/Clos Saint Georges mais aussi sur la partie de la Promenade André Jacquemin jusqu'au boulevard des Cent Arpents dépendant du Comité de quartier des Cent Arpents.



Secteur 1 : Xavier / Jean-Marc

Secteur 2 : Dominique B. / René

Secteur 3 : Christine / Hélène / Enrike



Secteur 4 : Dominique R. / Christophe / Alain

3- Point Bucolia

Immobel et Montana qui gèrent les chantiers effectueront une distribution d'information la semaine du 4 avril.

Les promoteurs ont mis en place une boîte mail permettant aux riverains ayant des questions ou bien rencontrant un problème d'avoir un contact facile avec le chantier.

En résumé démarrage avril des deux chantiers, gros œuvre fin 2022 pour une livraison 2^{ème} trimestre 2024.

Pour établir les entrées « bateau » des pavillons ainsi que les entrées de résidence, 10 arbres acacias seront abattus. Il a été demandé aux opérateurs de faire des propositions pour pallier à ces aménagements et permettre un aménagement des espaces verts.

Remarque : les membres souhaitent que les trottoirs qui seront refaits soient sur le modèle de l'aménagement en cours sur l'Avenue du Clos Saint-Georges pour permettre une harmonisation dans les jonctions de voirie.

Remarque : Christophe rappelle l'inquiétude des résidents du secteur du Golf sur l'utilisation du parking actuel lié au développement du nombre de résidents à partir de 2024 sur le secteur. Comme déjà signalé les résidents du Golf réunis en Assemblée Générale envisagent la mise en place de portails pour contrôler les entrées.

Rappel :

- L'établissement d'un plan d'accès au site par un seul passage - aucun passage au niveau du groupe scolaire du Clos et dans les rues perpendiculaires à l'Avenue du Golf
- Aire de lavage et de retournement des véhicules et engins sur le site directement // passage d'une balayeuse si dégradation
- Accès chantier : indication des horaires de l'école // hommes trafics aux horaires de sorties de l'école

4- Avis du comité de quartier sur le projet Boulevard de Lagny

Si les comités de quartier n'ont pas été concertés sur le projet, ils y ont, quand même, été associés lors du dernier conseil municipal. Le report de la présentation aux Présidents de quartier et de la marche s'adressant aux riverains, en particulier renforcent le sentiment de méfiance sur ce projet. Sans remettre en cause la bonne volonté de la Mairie, à ce jour les réticences des riverains et des habitants de Bussy fréquentant ce lieu portent sur :

- Un investissement qui semble démesurer en rapport avec les bénéfices recherchés
- Éviter aux bus de faire le tour de la place ne réglera pas le problème de la dépose des élèves devant les établissements

- Casser cette place pour solutionner un flux bloquant maximum une ½ heure trois fois dans la journée ne va pas dans le sens harmonieux de la commune

Une date de présentation du projet a été confirmée, le 18 ou le 20 avril 2022. Serge Sithisak a également confirmé que le projet pouvait encore être modifié voire revu si une solution pouvait régler le problème de saturation des véhicules à certaines heures de la journée tout en conserver le côté esthétique de cette grande place historique de Bussy-Saint-Georges.

5- Souhait d'avoir connaissance de l'étude technique existante sur les possibilités de développement des mobilités douces en coordination avec Ile de France Mobilités et le GTT Mobilités

La question a été posée par Xavier Sillan (comme membre de ce comité et du groupe de travail transversal mobilité) si le sujet a commencé à être abordé sur l'avenue du clos saint Georges il est maintenant d'actualité de se poser la question de l'extension des mobilités douces sur la commune.

D'ailleurs le comité de quartier des Cent Arpents s'est emparé de ce sujet en faisant des propositions à Serge Sithisak sur son secteur avec, en particulier la possibilité de créer une liaison douce reliant Bussy Saint Georges à Bussy Saint Martin.

Il est donc demandé à la Mairie, dans le cadre du GTT mobilité une 1ère réunion avec la Mairie (Marc Nougayrol et Hervé Pilgrain) pour partager :

- Les raccordements des pistes cyclables existantes
- La création des pistes cyclables dépendant de Marne-et-Gondoire voire d'Epamarne (raccordement Val d'Europe/Bussy Saint Georges/Torcy)
- Le développement des liaisons douces dépendant de la Mairie en coordination avec Ile-de-France Mobilités

6- Retour sur le projet d'extension des places de stationnement au niveau du 10 promenade André Jacquemin

Enrique a présenté le dossier préparé avec Hélène sur la demande d'extension des places de stationnement pour éviter une détérioration régulière des bandes engazonnées et le stationnement de certains véhicules de livraison.

Si cet investissement n'a pas été prévu dans le budget actuel, il a été demandé de la valoriser et de voir s'il pouvait être inclus dans le prochain budget. La pose d'un plot (au début de la bande concernée) a été évoquée pour éviter le stationnement des véhicules de livraison.

7- Revalorisation de la Rue Jean Monnet

Certains membres du comité souhaitaient s'exprimer sur la dégradation du centre-ville indépendamment des actions qui peuvent être menées par le comité de quartier du centre-ville.

Pour info le Président du centre –ville a souhaité communiquer via le Président du comité de quartier du Golf sur les démarches entreprises par son comité, avec, en particulier, une consultation des commerçants de la rue faisant ressortir les points suivants :

Les commerces de restauration rapide sont trop nombreux et attirent une clientèle incompatible avec certains fonds de commerce.

Il est difficile de capter la clientèle au-delà de celle du centre-ville. La clientèle des autres quartiers ne vient plus.

10 commerçants ont été interviewés / un témoignage significatif d'un commerçant historique :

- Sentiment d'insécurité parce que les jeunes zonent. Il y a du trafic de drogue. Le problème est à partir de 17h.
- Sentiment d'insécurité à la rue des chalandis

- Les caméras ne sont pas utilisées, alors qu'il serait possible de les utiliser contre les incivilités avec les ordures ménagères. Il faudrait faire connaître l'existence des caméras pour repousser les zoneurs.
- Pour certains commerces ou copro, les poubelles sont sorties tous les jours.
- Sentiment d'insécurité dans le parking souterrain
- Il ne faut pas dédier des places de stationnement aux commerçants. Selon lui, chaque commerce a une place de parking en copro, mais certains commerçants ont vendu leur place de parking en copro.

Par ailleurs le comté de quartier du Centre-ville a fait une dizaine de propositions pour améliorer la circulation autour de la gare, le stationnement des véhicules et le re positionnement de certains passages piétons.

8- Remarques sur la fréquentation de l'aire de jeux du jardin enchanté et du square

Christine fait remarquer que certaines aires de jeux peuvent être des lieux à mieux surveiller pour éviter un développement des zones de non-droit.



Problématiques de sécurité :

- Squats
- Chiens non muselés
- Tags sur les jeux et les murs

Demande de réglementer l'usage et un passage fréquent de la police municipale

9- Organisation et présence des comités de quartier sur le forum des associations

L'organisation du stand des comités de quartiers se fera avec les GTT Vivre ensemble et Communication.

Les membres font remarquer qu'il serait préférable que le Forum des associations se fasse sur un seul et même site comme à l'accoutumée et pas sur deux sites comme en 2021, avec l'utilisation de barnums et des extérieurs.

10- Organisation et objectif de la réunion/fête de quartier des résidents en juin dans chaque comité de quartier

Un positionnement a été échangé en réunion interne, l'objectif est de communiquer avec les résidents pour faire connaître le rôle et les actions des comités de quartier, la fête de quartier dans un second temps.

En juin le comité de quartier souhaiterait que soit organisée une réunion sur son quartier conjointement avec Monsieur le Maire.

La date du 24 juin a été avancée avec possibilité d'organiser le côté festif à la suite de la réunion

Ce point a été abordé dans l'instance communication et a reçu l'assentiment des participants et sera intégré à l'ordre du jour de la conférence des Présidents le 4 mai avec Yann Dubosc.

Prochaine réunion plénière : Mercredi 18 mai 2022